

## DiPel<sup>®</sup> 2X DF

Insecticide biologique

Pâte granulée  
(Granulés mouillables)

### COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION.

**GARANTIE:** *Bacillus thuringiensis* subesp. *kurstaki*, souche HD-1 32,000 Unités Internationales par mg (équivalent à 32 milliards d'Unités Internationales par kg)  
Avertissement, contient l'allergène soya.

N° D'HOMOLOGATION 26508 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX  
ATTENTION - IRRITANT POUR LA PEAU  
POTENTIELLEMENT SENSIBILISANT  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Numéro de lot:  
Date de fabrication:

Contenu net: 0,5 kg; 5 kg

Valent BioSciences Corporation  
870 Technology Way  
Libertyville, Illinois 60048, USA  
1-800-323-9597

Valent Canada, Inc.  
6-130 Research Lane  
Guelph, Ontario N1G 5G3

\*Marque déposée

### MODE D'EMPLOI

Ne pas appliquer ce produit avec un système d'irrigation.

Respecter toujours les directives suivantes:

- Traiter lorsque les larves sont jeunes (au premier stade larvaire) avant que la culture ne soit endommagée.
- Les larves doivent se nourrir activement sur les surfaces exposées des plantes traitées.
- Il faut une pulvérisation complète pour déposer de manière uniforme le DiPel 2X DF Insecticide biologique au site d'alimentation larvaire. Utiliser les buses à aspersion en hauteur et à jet dirigé pour obtenir une bonne pulvérisation des deux côtés du feuillage. Utiliser un volume de pulvérisation suffisant pour assurer un dépôt uniforme sur toutes les surfaces des plantes.
- Répéter les applications à intervalles suffisants pour maintenir le contrôle, normalement de 3 à 14 jours selon le taux de croissance des plantes, l'activité des insectes, les précipitations après le traitement et autres facteurs. Si l'on essaie de contrôler les insectes avec une seule pulvérisation, s'assurer de traiter lorsque les oeufs ont fini d'éclore, mais avant que les cultures ne soient endommagées.
- Pour obtenir de l'information spécifique au sujet des périodes d'application et du nombre de traitements, veuillez consulter les lignes directrices provinciales et les conseillers régionaux.
- Utiliser un mouillant-adhésif (approuvé pour les cultures en croissance et les récoltes) sur les cultures difficiles à mouiller telles les choux, ou pour améliorer la résistance des dépôts pulvérisés aux éléments.
- Le DiPel 2X DF Insecticide Biologique peut être appliqué jusqu'à la journée de la récolte.

#### DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE

Remplir partiellement la cuve du pulvérisateur d'eau et agiter modérément. Ajouter la quantité désirée de DiPel 2X DF Insecticide biologique tout en continuant à agiter. Ajouter le reste de l'eau, s'il y a lieu. Continuer à agiter modérément tout en remplissant et pulvérisant. Ne pas mélanger plus de DiPel 2X DF Insecticide biologique qu'il n'en faut pour une période de 3 jours.

## **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Peut causer une irritation et/ou une sensibilisation de l'œil. Nocif si avalé, inhalé, ou absorbé par la peau. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter une chemise à manches longues et des pantalons, des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation, du mélange, du transport, de l'application du produit et pendant le nettoyage ou les réparations de l'équipement. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer à fond avant de les remettre.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

### **PREMIERS SOINS:**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN GÉNÉRAL:**

Obtenir de l'aide médicale immédiatement si une irritation ou des symptômes de toxicité apparaissent et persistent, ou si ils sont sévères. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**ENTREPOSAGE**

Conserver à des températures entre 0°C et 25°C. Entreposer le contenant droit et le garder bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ce produit devrait être utilisé au cours des 24 mois de la date de fabrication.

**ÉLIMINATION**

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).**

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

**TAUX D'APPLICATION**

<b>Culture</b>	<b>Insectes</b>	<b>Dose (g/ha)</b>
<b>POMMES</b>	Tordeuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse trilignée)	1 125-1 675
	Arpenteuse tardive**  *Appliquer de 600 à 800 L/ha au stade du bouton rose et, si les populations sont denses, à la chute des pétales, au moyen d'un pulvérisateur à jet d'air. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des oeufs est échelonnée. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit le soir ou par temps nuageux.  **À employer en association avec Ripcord ou Cymbush. Suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de chaque produit.	280
<b>BLEUETS NAINS</b>	Arpenteuse de l'airelle ( <i>Itame argillacearia</i> ) Arpenteuse caténaire ( <i>Cingilia catenaria</i> ) <i>Itame brunneata</i>  Un maximum de quatre applications par année. Appliquer dans un minimum de 300 L/ha. Appliquer lorsque les larves présentes sont au premier ou au deuxième stade larvaire, au seuil économique d'intervention ou plus.	550-1 125
<b>BROCOLI</b>	Fausse-arpenteuse du chou	275-550
	Fausse-teigne des crucifères	55-140
	Piéride du chou	55-140
<b>CHOU</b>	Fausse-arpenteuse du chou	275-550
	Piéride du chou	55-275
	Fausse-teigne des crucifères	275
<b>CHOU-FLEUR</b>	Fausse-arpenteuse du chou	275-550
	Piéride du chou	55-140

<b>Culture</b>	<b>Insectes</b>	<b>Dose (g/ha)</b>
<b>CHOU CHINOIS PAK CHOÏ BROCOLI CHINOIS RADIS ASIATIQUE</b>	Fausse-teigne des crucifères Fausse-arpenteuse du chou  Piéride du chou Maximum de cinq applications. Application au sol seulement. Appliquer dans une solution de 400 L d'eau/ha. Traiter lorsque les larves sont jeunes et se nourrissent de façon active.	275 275-550  55-140
<b>VERGERS DE CERISIERS DE VIRGINIE et CEINTURES VERTES</b>	Chenille à tente estivale  Appliquer une seule fois par année. Mélanger 0,288 kg du produit dans 1 000 L d'eau; appliquer à un taux de 22 L du mélange par 100 m <sup>2</sup> ; appliquer immédiatement à l'apparition de tentes. Application au sol: appliquer selon le mode de pulvérisation foliaire, jusqu'à ce que le feuillage soit mouillé, mais avant d'atteindre le point de ruissellement.	635
<b>FEUILLES DE CHOU VERT</b>	Fausse-arpenteuse du chou	275-550
<b>CANNEBERGES</b>	Arpenteuse verte ou brune	275-550
<b>GINSENG</b>	Tordeuses  Un maximum de 2 applications par année. Application au sol: appliquer dans 760-1 250 L d'eau par hectare; pour une suppression optimale, appliquer lors des premiers stades larvaires. Appliquer de nouveau si le dépistage indique une forte infestation ou si l'éclosion des oeufs est échelonnée.	565-1 125

Culture	Insectes	Dose (g/ha)
<b>RAISIN</b>	<p>Tordeuse de la vigne – Commencer les applications après que le vol adulte commence, avant l'éclosion des œufs. Utiliser un volume d'eau élevé pour assurer une couverture complète. Surveiller les activités des papillons. Il peut être nécessaire d'appliquer de nouveau à intervalles de 7-10 jours, jusqu'à 6 applications par année.</p> <p>Tordeuses - Il peut être nécessaire d'appliquer de nouveau à tous les 3-14 jours, jusqu'à 4 applications par année.</p> <p>Chenilles burcicoles incluant la chenille burcicole porte-cases - Une application par année lorsque les larves s'alimentent sur les raisins, à la fin de l'été.</p>	<p>1 125</p> <p>1 125</p> <p>125-250g/ 400L d'eau</p>
<p><b>FINES HERBES ET ÉPICES</b> (groupe incluant les graines de céleri, le persil séché, les graines de moutarde, la capucine, le basilic, le carvi, l'herbe à chats, le cerfeuil séché, la coriandre, l'aneth et le fenouil); les menthes.</p>	<p>Fausse-arpenteuse du chou (<i>Trichoplusia ni</i> Hubner)</p> <p>Un maximum de 5 applications par année; appliquer dans 600-800 L d'eau. Utiliser la solution diluée à pulvériser dans un délai de 12 heures. Effectuer le traitement après l'éclosion des oeufs, lorsque la majorité des larves sont jeunes et sont dans une période d'alimentation active.</p>	<p>275 - 550 (8,2 – 17,6 BIU/ha)</p>

<b>Culture</b>	<b>Insectes</b>	<b>Dose (g/ha)</b>
<b>Bleuets en corymbe</b>	<p>Pyrale des atocas *</p> <p>Noctuelle de la cerise *</p> <p>*Appliquer à l'éclosion des œufs du ravageur cible, à partir de la chute des pétales jusqu'au stade du fruit vert, dans un volume minimum d'eau de 300 L/ha à l'aide d'un pulvérisateur à air pour vergers ou tout autre équipement d'épandage terrestre approprié. De meilleurs résultats sont obtenus si les traitements sont effectués en fin de journée ou lors d'une journée nuageuse. DiPel<sup>®</sup> 2XDF peut être appliqué jusqu'au jour même de la récolte.</p> <p>*Maximum de 4 applications par saison à des intervalles de 3 à 14 jours. Des applications hebdomadaires peuvent être nécessaires si l'éclosion des œufs est asynchrone.</p>	<p>1 680 g/ha ou 1,68 kg/ha (54 BIU/ha)</p>
<b>CHOU-VERT</b>	Fausse-arpenreuse du chou	275-550
<b>LAITUE</b>	Fausse-arpenreuse du chou	275-550
<b>FEUILLES DE MOUTARDE</b>	Fausse-arpenreuse du chou	275-550
<b>CULTURES DE NOIX- (noisettes, noix, marrons, pacanes)</b>	Tordeuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse trilignée)	1 125-1 675
<b>PERSIL</b>	Fausse-arpenreuse du chou	275



<b>Culture</b>	<b>Insectes</b>	<b>Dose (g/ha)</b>
<b>POIRES</b>	Tordeuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse trilignée)	1 125-1 675
	Byture** *Appliquer de 600 à 800 L/ha au stade du bouton rose et, si les populations sont denses, à la chute des pétales, au moyen d'un pulvérisateur à jet d'air. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des oeufs est échelonnée. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit le soir ou par temps nuageux. **Appliquer 2 000 L/ha au stade du bouton rose à la chute des pétales, le soir ou par temps nuageux, au moyen d'un pulvérisateur à jet d'air.	1 125-1 675
<b>POMME de TERRE</b>	Fausse-arpenteuse du chou ( <i>Trichoplusia ni</i> ) Maximum 4 applications par saison. Appliquer dans un minimum de 600 L d'eau/ha. Application au sol seulement.	560-1 120
<b>FRAMBOISES ROUGES</b>	Tordeuse à bandes obliques hâtive* *Appliquer au stade de préfloraison et en pleine floraison à l'aide d'un épandeur au sol.	550-1 125
<b>ÉPINARDS</b>	Fausse-arpenteuse du chou	275-550

<b>Culture</b>	<b>Insectes</b>	<b>Dose (g/ha)</b>
<b>FRUITS À NOYAU</b> Abricots, cerises, prunes/pruneau	Tordeuses* (du pommier, européenne, à bandes obliques, enrouleuse trilignée)	1 125-1 675
	Byture** *Appliquer de 600 à 800 L/ha au stade du bouton rose et, si les populations sont denses, à la chute des pétales, au moyen d'un pulvérisateur à jet d'air. Il peut être nécessaire de répéter le traitement chaque semaine si l'éclosion des oeufs est échelonnée. On obtient les meilleurs résultats lorsqu'on applique le produit le soir ou par temps nuageux.  **Appliquer 2 000 L/ha au stade du bouton rose à la chute des pétales, le soir ou par temps nuageux, au moyen d'un pulvérisateur à jet d'air.	1 125-1 675
<b>TOURNESOL</b>	Pyrale du tournesol*  *Pour les applications aériennes, mélanger la quantité appropriée (en grammes) à au moins 20 litres d'eau. Procéder au traitement lorsque de 20 à 50% des fleurs sont écloses. Le traitement ne sera efficace que si les fleurs sont recouvertes d'insecticide partout où les larves se nourrissent. Effectuer l'épandage au moment recommandé par les autorités provinciales d'après les comptages réalisés des pièges à phéromones; une seconde application peut être nécessaire si le nombre d'insectes piégés est élevé.	315-625
<b>MAÏS SUCRÉ ET MAÏS CULTIVÉ</b>	Pyrale du maïs  Appliquer lorsque les lésions foliaires en tête d'épingle apparaissent sur au moins 5% des plants de maïs. Répéter l'application à intervalles de 7 jours si la population larvaire de la pyrale augmente ou selon les recommandations des conseillers régionaux. Le DiPel 2X DF n'est efficace que lorsque les larves sont aux premiers stades larvaires; il doit être appliqué avant le début du forage de galeries dans la tige.	560-1 120
<b>FLÉOLE (MIL)</b>	Hespérie des graminées	140-275

<b>Culture</b>	<b>Insectes</b>	<b>Dose (g/ha)</b>
<b>FEUILLES DE NAVET</b>	Fausse-arpenteuse du chou	275-550
<b>TABAC</b>	Sphinx du tabac	55-140
<b>TOMATES</b>	Fausse-arpenteuse du chou Noctuelle de la tomate* Sphinx de la tomate  *Application tous les 5 à 7 jours	275-550 550 140-275
Cultures du Groupe 13 -07 (baies et petits fruits) Mûres, bleuets (en corymbe et nains), gadelles (noires, rouges), sureau, groseilles à maquereau, gaylussaccie, framboises (noires, rouges), vigne de l'amour, aronie, myriques, raisins d'ours, myrtilles, groseillier du Missouri, shéperdie du Canada, fruit de cudrane, cerises de Virginie, ronces petits-mûriers, canneberges, épine-vinette commune, raisins, Pimbina, chèvrefeuilles, casseilles, amélanchiers, airelles vigne d'Ida, passiflore incarnate, mûrier, fruit de kunzea, gadelles indigènes, mitchelle rampant, cerisiers de Pennsylvanie, syzygium luehmannii, gaulthérie shallon, argousier, sorbier, fraises, framboises sauvages.	Tordeuse du pommier Tordeuse européenne Tordeuses à bandes obliques Enrouleuse trilingée  Traiter lorsque les larves sont jeunes (au premier stage larvaire) avant que la culture ne soit endommagée Répéter les traitements à intervalles suffisants pour maintenir la suppression, normalement de 3 à 14 jours.  Volume de pulvérisation: 600 L/ha.  Une couverture complète de tout le feuillage est essentielle	525 – 1125 (18-36 BIU/ha)

<b>Culture</b>	<b>Insectes</b>	<b>Dose (g/ha)</b>
PLANTES ORNEMENTALES EN SERRES FINES HERBES ET LÉGUMES EN SERRES (POIVRONS, TOMATES, CONCOMBRES) POUR LA PRODUCTION DE FRUITS ET DE TRANSPLANTS	<p data-bbox="557 310 813 342"><i>Duponchelia fovealis</i></p> <p data-bbox="557 478 1036 510">Teigne du bananier (<i>Opogona sachari</i>)*</p> <p data-bbox="557 583 1230 783">Effectuer les applications lorsque l'éclosion des oeufs est complète, lorsque les larves sont petites mais avant l'apparition des dommages sur la culture. Appliquer le produit de façon à ce qu'il s'écoule le long de la tige, la recouvrant bien. Il est nécessaire de couvrir à fond le feuillage et la tige.</p> <p data-bbox="557 814 1182 846">Appliquer à intervalles de 7 jours, selon le dépistage.</p>	<p data-bbox="1256 310 1419 384">625g/1000L d'eau</p> <p data-bbox="1256 457 1419 531">625g/1000L d'eau</p>

\* Suivre les recommandations provinciales et les recommandations des conseillers régionaux pour connaître les temps d'application spécifiques à votre région.

<b>ARBRES ORNEMENTAUX ET D'OMBRE</b>	<b>g par 400 L Pulvérisateur à pression à jet projeté*</b>
Tordeuse des bourgeons de l'épinette	125-250
Spongieuse	125-250
Chenille burcicole	125-250
Arpenteuses du printemps et de l'automne	125
Chenille à tente estivale	125
Arpenteuse de l'orme	250
Livrées	65-125
*Dans la plupart des atomiseurs, mélanger la quantité appropriée de DiPel 2X DF (grammes) à 40 litres d'eau.	

<b>ARGOUSIER (Pour usage ornemental seulement)</b>	<b>g par 400 L Pulvérisateur à pression à jet projeté*</b>
Spongieuse	125-250
*Dans la plupart des atomiseurs, mélanger la quantité appropriée de DiPel 2X DF (grammes) à 40 litres d'eau.	

<b>UTILISATION EN SERRE</b>		
<b>ROSES</b>	Tordeuse omnivore*	250 g/400 L
<b>CHRYSANTHÈMES</b>	Fausse-arpenteuse du chou*	125-25 g/400 L
<b>TOMATES</b>	Fausse-arpenteuse du chou	75-150 g/250 L/4 000 m <sup>2</sup>
<b>POIVRONS</b>	Fausse-arpenteuse du chou	75-150 g/250 L/4 000 m <sup>2</sup>
*Appliquer sur la partie supérieure et inférieure des feuilles jusqu'au ruissellement. Répéter le traitement s'il y a une nouvelle éclosion d'insectes.		

©2010